

**ENQUÊTE SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX DE SOUSTONS
ET VIEUX BOUCAU.**

**JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER AU
PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE L'ESTUAIRE DU LAC MARIN.**

Bien cordialement

Jean Michel LEPERS